



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

**pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BEP FINITION

dominante sols et moquettes

EP2

Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire

DOSSIER RESSOURCES

CE DOSSIER COMPORTE 6 PAGES.
ASSUREZ-VOUS QU'IL SOIT COMPLET.

CE DOSSIER EST À RENDRE EN FIN D'ÉPREUVE.

PAGE 1/6	Sommaire
PAGE 2/6	Descriptif des travaux à réaliser
PAGE 3/6	Plan de la salle de bains
PAGE 4/6	Profil de finition
PAGE 5/6	Famille de revêtement Mural Ultra
PAGE 6/6	Famille sols logements Transiflex 2S2

C1 S'informer

C1.01.1 Collecter des informations
C1.02.1 Décoder, analyser des plans d'architecte
C1.02.4 Décoder, analyser les documents techniques

C2.Traiter et décider

C2.02.1 Organiser empiriquement le déroulement d'une tâche.
C2.03 Evaluer des quantités, déterminer les surfaces et les volumes.
C2.04 traduire une solution technique, exécuter un croquis à main levée.

S.5. Sécurité, prévention.

S.5.4. les risques électriques.
S.5.7 Peintures, décapants, solvants.

S.8. Les matériaux, les produits.

S.8.6 Les revêtements.

EXAMEN : BEP Finition	SOLS ET MOQUETTES	
EPREUVE : EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire	COEFFICIENT : 6	DUREE : 4 heures
DOSSIER RESSOURCES	Page 1 sur 6	Session 2009

DESCRIPTIF DES TRAVAUX À RÉALISER

La salle de bains (plan page 3) est revêtue en revêtement PVC souple en 2m de large pour les murs et en dalles plastiques souples pour le sol.

Le sol est une chape ciment lissée qui est raccordée aux murs par une gorge.

Le mur entre la salle de bains et le garage est en béton brut de décoffrage.

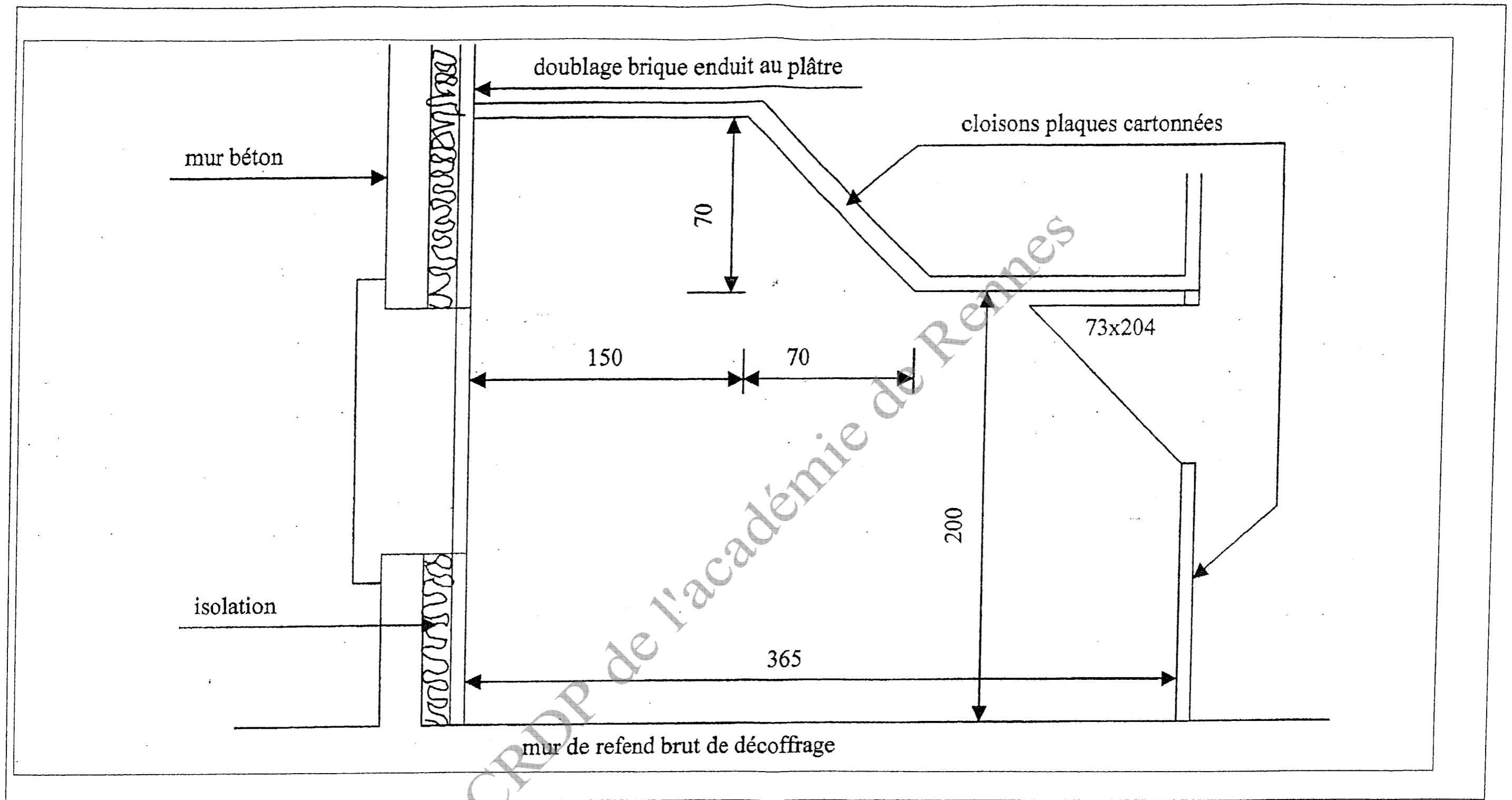
Le mur côté fenêtre est un doublage en briques enduit au plâtre.

La cloison de séparation entre les toilettes, le dégagement et la salle de bains est en plaques de plâtre cartonnées (type placoplâtre).

La baignoire a un tablier fixé sur celle -ci.

La hauteur sous plafond est de 2,50m

EXAMEN : BEP Finition	SOLS ET MOQUETTES	
EPREUVE : EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire	COEFFICIENT : 6	DUREE : 4 heures
DOSSIER RESSOURCES	Page 2 sur 6	Session 2009



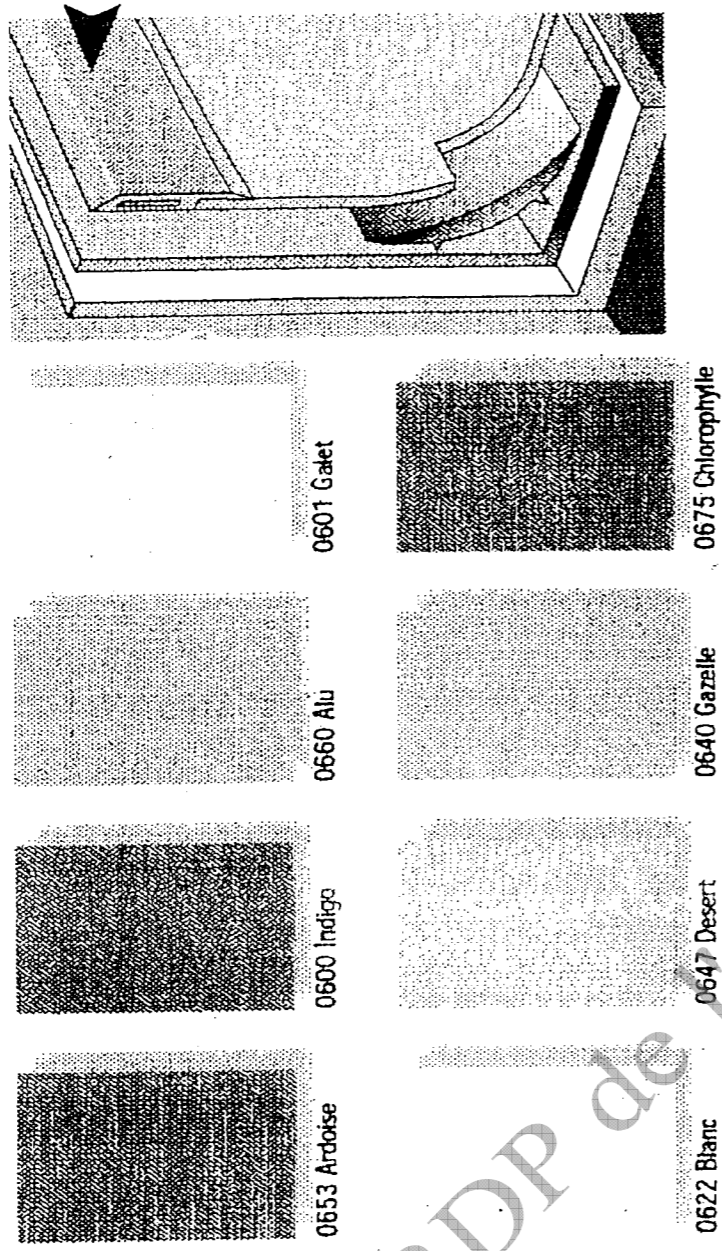
EXAMEN : BEP Finition	SOLS ET MOQUETTES	
EPREUVE : EP2	COEFFICIENT : 6	DUREE : 4 heures
Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opérateur		
DOSSIER RESSOURCES	Page 3 sur 6	Session 2009

Accessoires | Profil de finition

Profil de finition

Un profil de finition en PVC rigide avec lèvres souple co-extrudée complète l'ensemble sol et revêtement mural.

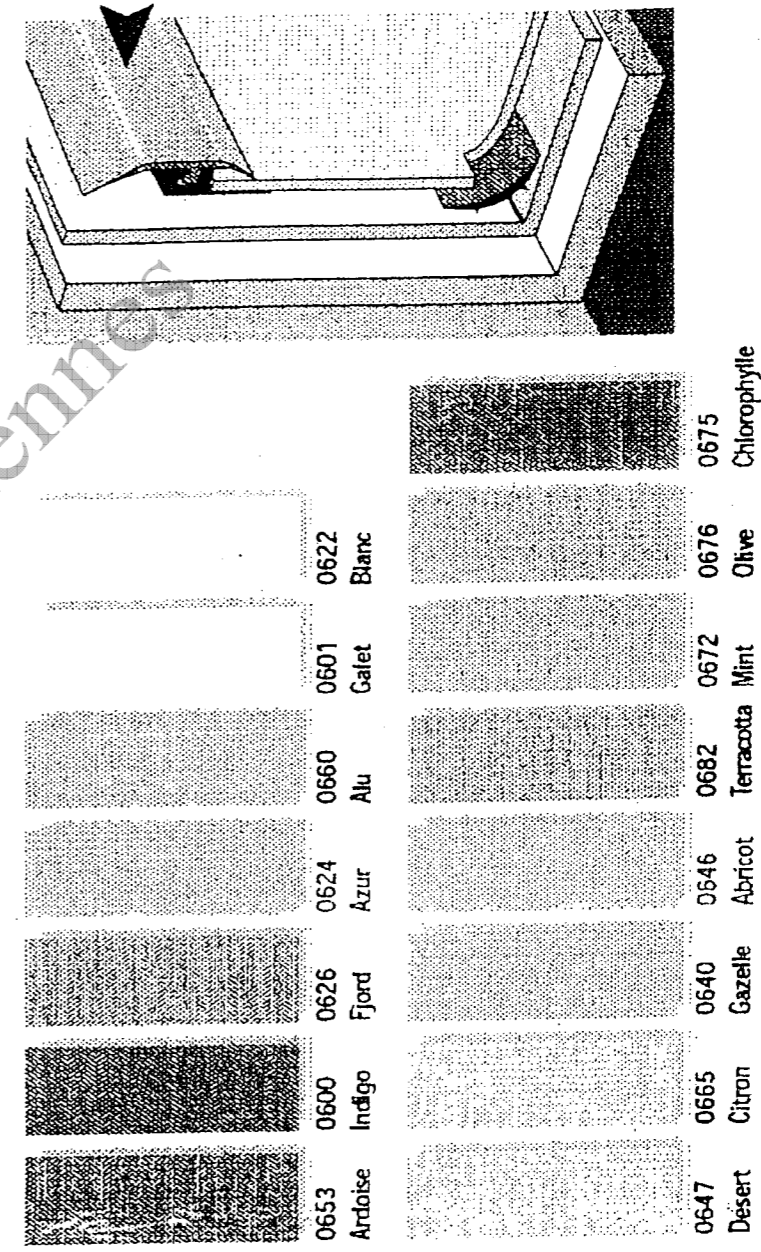
Conditionnement : 25 x 3 ml = 75 ml



Profil de finition clipsé

Un profil de finition clipsé en PVC rigide avec 2 lèvres souples co-extrudées participe à l'étanchéité du système revêtement sol et mural.

Conditionnement : 10 x 3 ml



EXAMEN : BEP Finition		SOLS ET MOQUETTES	
EPREUVE : EP2		COEFFICIENT : 6	DUREE : 4 heures
Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire			
DOSSIER RESSOURCES		Page 4 sur 6	Session 2009

Famille de REVETEMENT MURAL/ Mural Ultra

Revêtement mural PVC souple en lés, d'une épaisseur de 1,5 mm, soudable à chaud. Il est constitué d'une couche de surface en PVC coloré plastifié, avec incrustation de grains PVC colorés, associé à un envers PVC plastifié, renforcé d'un complexe non tissé sur grille en fibre de verre.

Il aura une réaction au feu M1.

Il est soudé à chaud pour assurer une parfaite étanchéité. Il est traité Sanosol®.

Traitement fongistatique et bactériostatique dans toute l'épaisseur du produit.

Famille de produits REVETEMENT MURAL

Nom du produit : Mural Ultra

DESCRIPTION PRODUIT Epaisseur totale - EN 428 (mm) 1,5 Poids - EN 430 (g/m²) 2000 Largeur/longueur rouleaux - EN 426 (cm/ml) 200/21

CLASSIFICATION PRODUIT Classement feu - EN 13501-1 B Classement feu - NFP 92 506 M1

PERFORMANCES PRODUIT Stabilité dimensionnelle - EN 434 (%) 0,4 Tenue à la lumière - EN 20105 B02

Résistance aux produits chimiques - EN 423 Bonne Fongistatique et bactériostatique Sanosol®

Important ne jamais utiliser d'embouts de chaise ou de mobilier en caoutchouc noir (migration indélébile des huiles noires du caoutchouc) utiliser exclusivement des embouts en PVC ou en polyéthylène.

Famille de REVETEMENT MURAL/ Mural Ultra

Conseil de pose

La mise en œuvre du revêtement de sol doit être faite conformément aux normes en vigueur.

L'application d'un primaire avec le support et la colle sera réalisé sur le mur la veille de la pose afin d'homogénéiser la porosité.

La température du support doit être au moins de 10° et celle ambiante d'un minimum de 15°. Le revêtement sera laissé en température ambiante pendant 24h avant la pose. Tracer un trait d'aplomb de départ dont la position sera fonction de la dimension de la pièce afin d'éviter une soudure à proximité ou sur un angle. Tracer une seconde verticale à une largeur de lé pour déterminer la surface à encoller. Encoller les murs avec une colle acrylique haut de gamme conformément aux directives du fabricant. Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante de la porosité du support et de la consommation de colle. Laisser 1mm de jeu entre chaque lé posé, chasser l'air à l'aide d'une cale à maroufler. Des précautions particulières devront être prises pour recouvrir les angles saillants et rentrants. Le raccordement avec le revêtement de sol, si nécessaire, se fera soit par recouvrement du revêtement remonté en plinthe soit par soudure à chaud des revêtements de mur et de sol.

La compensation d'épaisseur se fera à l'aide d'un profilé de diminution ou d'un enduit de rebouchage.

MISE EN SERVICE

Lessivage à l'éponge avec détergent neutre ou alcalin.

ENTRETIEN PERIODIQUE

Lessivage à l'éponge avec détergent neutre ou alcalin + si eau calcaire possibilité d'utiliser un détergent détartrant.

EXAMEN : BEP Finition	SOLS ET MOQUETTES	
EPREUVE : EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire	COEFFICIENT : 6	DUREE : 4 heures
DOSSIER RESSOURCES	Page 5 sur 6	Session 2009

FAMILLE SOLS LOGEMENTS Transiflex 2S2

Le revêtement de sol sélectionné est un revêtement multicouche, armaturé, isophonique de 20 dB, à couche d'usure transparente (0,25 mm) groupe T d'abrasion sur sous-couche mousse, en dalles de 33,3 x 33,3 cm, de type TRANSIFLEX 2S2. Ce revêtement convient pour des locaux U2SP2E2C2, Transiflex 2S2 fait l'objet d'une demande d'admission à la marque NF-UPEC sous n° 04.4005/2 du 19 mars 2004 - valable 1 an. La couche d'usure bénéficie du traitement dans la masse Gernet® (brevets exclusifs) pour faciliter l'entretien.

Il est antistatique (AS Classe 1), décontaminable (notamment radioactivité), et par le traitement Sanosol® bactériostatique et fongistatique. Il possède une excellente résistance aux agents chimiques et corps gras.

Famille de produits : SOLS LOGEMENT 2S2

Nom du produit Transiflex 2S2

DESCRIPTION PRODUIT

Épaisseur totale - EN 428 (mm) 3,55 Épaisseur de la couche d'usure - EN 429 (mm) 0,25 Poids - EN 430 (g/m²) 2750

Format des dalles - EN 427 (mm) 333 x 333 Nombre dalles/ boîtes 45

CLASSIFICATION PRODUIT

Classement européen EN 685 /EN 651 23-31 Classement UPEC NF 189 conçu pour local U2SP2E2C2 Certification NF UPEC.A en cours 1

Isolation acoustique - EN ISO 717-2 (dB) 20 Sonorité à la marche - NF S 31-074 Classe A Classement feu - EN 13501-1 C

Classement feu - NFP 92 506 M3 Propriétés électriques - EN 1815/NFP 62.001 (kV) < 2

PERFORMANCES PRODUIT Résistance à l'abrasion - EN 660.1 0,08 Groupe d'abrasion T Stabilité dimensionnelle - EN 434 (%) 0,25

Poinçonnement - Norme - EN 433 (mm) 0,35 Poinçonnement : val. moy. mesurée (mm) 0,22 Résistance thermique - NFX 10021/DIN 52612 (m²K/W) 0,04

Tenue à la lumière - EN 20105 B02 Résistance aux produits chimiques - EN 423 Bonne Fongistatique et bactériostatique

Traitement de surface Sanosol® Gernet®

Famille des SOLS LOGEMENT 252/ Transiflex 2S2

conseil de pose

Prévoir la mise en place d'une membrane d'étanchéité avant toute réalisation d'ouvrage.

La mise en oeuvre du revêtement de sol doit être faite conformément aux normes en vigueur (pour la France conformément au DTU 53-2 ou au guide de la rénovation des sols). Le support doit être propre, plan, sec, lisse et sain. L'emploi de ragréage ou enduit de lissage pourra s'avérer nécessaire.

Le matériau doit être stocké au moins 24 h avant la pose dans le local à recouvrir à une température minimum de 15V. La mise en oeuvre de nos revêtements de sol se fera à l'aide d'adhésif acrylique en dispersion, colle contact polychloroprène ou colle réactive polyuréthane (à définir en fonction du besoin).

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle. Bien respecter le temps de gommage de la colle qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de la colle. Finalement maroufler la totalité de la surface à la fin des opérations.

Circulation 24h après la pose, mise en place du mobilier 48h après la pose. Proscrire l'utilisation de mobilier avec embouts en caoutchouc. Tous les joints peuvent être soudés à chaud avec cordon de soudure Gerfiol assorti au revêtement minimum 24h après la pose.

EXAMEN : BEP Finition	SOLS ET MOQUÈTTES	
ÉPREUVE : EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire	COEFFICIENT : 6	DURÉE : 4 heures
DOSSIER RESSOURCES	Page 6 sur 6	Session 2009